

2010

RAPPORT D'ACTIVITÉ

**réseau
action
climat** france

Sommaire

- 03** Le rapport moral du Président
- 04** Après la COP21, transformer l'accord de Paris en actes
- 09** Rappeler les principaux chantiers à mettre en œuvre dans le cadre des élections de 2017
 - 11** Rendre la transition écologique juste et acceptable
 - 14** Concilier une fiscalité écologique ambitieuse et juste
 - 17** Intégrer l'impact des émissions indirectes pour mettre en place les mesures politiques adéquates
 - 19** Transports : du niveau local au niveau européen, faire baisser les émissions et la pollution
 - 23** Analyse des politiques agricoles et alimentaires et identification des leviers d'action
 - 25** Promouvoir le 100 % énergies renouvelables dans les politiques publiques nationales et locales
 - 28** Des politiques locales de transition écologique ambitieuses et co-construites avec les citoyens
 - 31** Des citoyens informés et mobilisés pour réduire leur impact sur le climat
- 34** Un réseau renforcé en 2016
- 36** Éléments financiers
- 38** Nos publications



Le rapport moral du Président

Le Réseau Action Climat s'est notablement renforcé en 2016, avec les adhésions d'Alternatiba et de FNE, qui réunit des centaines de milliers de militants, bénévoles ou salariés dans ses 3500 associations. Entre autres choses, ces nouveaux membres permettent à notre réseau de densifier considérablement sa présence auprès des collectivités territoriales et des acteurs locaux qui jouent un rôle essentiel dans la transition énergétique.

Début 2017, le CCFD-Terre Solidaire a également décidé de nous rejoindre. Mobilisée depuis plus de cinquante ans contre la faim, la pauvreté et les inégalités dans le monde, cette association rejoint ceux de nos membres pour qui les combats pour la solidarité internationale et contre le dérèglement climatique sont intimement liés. On peut constater ce lien en ce moment en Afrique de l'Est, où des précipitations faibles ou nulles coïncidant avec des températures élevées ont attisé les conflits et précipité dans l'insécurité alimentaire ou la famine près de vingt millions de personnes ...

Ce renforcement de notre réseau a plusieurs explications. D'abord, notre volonté constante et tenace, depuis dix ans, de pratiquer une politique d'ouverture et de collaboration inter-associative. Ensuite, le Débat sur la Transition Énergétique a prouvé que, face à des adversaires puissants (qui malgré leurs divergences parfois profondes savaient s'allier pour que rien ne change), une union sans failles sur les 95 % des revendications que nous partagions était impérative. Cette union s'est poursuivie depuis à la satisfaction générale au sein du CNTE, lors de la COP 21 et ailleurs.

Enfin, chacun comprend que la complexité des questions que nous traitons est telle que la mutualisation des compétences est souvent nécessaire pour améliorer nos analyses et nos plaidoyers.

Mais, selon l'OMM, 2016 a aussi été l'année de tous les records en matière climatique : températures, niveau des océans ou diminution de la surface de la banquise. Avec une température de la planète supérieure de 1,1°C à la moyenne de l'époque préindustrielle, nous approchons très

dangereusement le seuil critique des 1,5°C. Par rapport à la période 1961-1990, la température a augmenté de plus de 3°C dans l'Arctique et de 6,5°C au Spitzberg. David Carlson, directeur du programme mondial de recherche sur le climat de l'OMM, a d'ailleurs déclaré : «Nous sommes désormais en territoire inconnu».

2016, c'est aussi l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis. On le dit imprévisible mais ce négateur du changement climatique a bien tenu, à peine installé, nombre de ses promesses environnementales : nominations de «climato-sceptiques» à des postes-clés de l'administration, relance du charbon, autorisation du pipeline Keystone XL, coupes draconiennes dans les budgets de l'EPA et d'autres agences scientifiques et environnementales, etc. Les contre-pouvoirs américains habituels seront-ils en mesure de «limiter la casse» et, en particulier, de préserver la participation effective des États-Unis à l'Accord de Paris?

S'interrogeant sur les sources et les fonctions de la morale et de la religion, le philosophe Henri Bergson écrivait, en 1932 : «L'avenir de l'humanité reste indéterminé, parce qu'il dépend d'elle». Quatre-vingt-cinq ans plus tard, alors que la crise climatique menace et que les avancées rapides de l'intelligence artificielle et des biotechnologies peuvent entraîner l'humanité aussi bien vers le meilleur que vers le pire, cette réflexion garde toute son actualité et toute son acuité.

Face à cet avenir indéterminé, le Réseau Action Climat, à son échelle, reste quant à lui toujours aussi déterminé dans la poursuite de son bel objet social, la «lutte contre les changements climatiques et pour la transition vers une société plus solidaire et équitable».

Et pour ce faire, le renforcement du réseau en 2016 et en 2017 nous donne encore plus d'énergie et d'espoir. Encore merci à toutes celles et ceux qui y ont contribué!

Pierre Perbos

Enjeu

Après la COP21, transformer l'accord de Paris en actes

La COP21 avait marqué la conclusion par 195 pays de l'accord de Paris sur le climat, visant à limiter le réchauffement du globe bien en deçà de 2°C d'ici à la fin du siècle, et si possible de 1,5°C. L'accord est un cadre international indispensable pour que les pays soient incités à accélérer leur transition énergétique et amplifient la solidarité envers les plus vulnérables. Dès 2015, une mobilisation citoyenne permanente devait obliger les États à respecter leurs engagements. En 2016, l'enjeu était donc de veiller à ce que les engagements pris en 2015 se transforment en réalité.

Aujourd'hui, la dynamique économique est au rendez-vous et de nouveaux leaders mondiaux du climat comme la Chine ont émergé. Mais cette dynamique n'est pas assez rapide pour répondre à la crise climatique. Une action renforcée des États est nécessaire puisque nous nous dirigeons toujours vers un réchauffement supérieur à 3°C d'ici la fin du siècle. Pour cela, les États n'ont d'autre choix que d'adopter des mesures supplémentaires pour réduire plus rapidement les émissions de gaz à effet de serre et tenir les promesses financières faites aux pays en développement. C'est aussi en 2016 qu'a débuté la négociation à l'Onu des règles d'application de l'accord de Paris, qui doivent en renforcer l'impact en assurant par exemple la transparence sur l'action des pays.

Dans le contexte de l'arrivée au pouvoir de Donald Trump et d'autres populistes climato-sceptiques, la transition écologique et la coopération au niveau mondial sont menacées. Il est désormais essentiel que de nouveaux leaderships émergent dans le monde et que la France fasse partie des pays qui avancent.



Manifestation de la société civile en marge de la COPa22 de Marrakech (novembre 2016)

Notre réponse en 2016

Préserver

la mobilisation internationale
autour de l'Accord de Paris

Après la COP21, le Réseau Action Climat a continué à être force de proposition pour renforcer l'accord de Paris et favoriser son application rapide. Il a régulièrement interpellé la présidence française de la COP21, menée par Ségolène Royal et la « championne » du climat, Laurence Tubiana. Le Réseau Action Climat a soutenu la démarche proactive de la France pour accélérer la ratification à l'échelle européenne et mondiale de l'accord de Paris. Cet accord a été ratifié par un nombre suffisant de pays, dont la France avec l'Union européenne, pour entrer en vigueur le 4 novembre 2016, quelques jours avant la COP22 de Marrakech, soit dans un délai record pour un traité de l'Onu. De nombreuses propositions, comme la nécessité de faire de 2018 un moment politique clé pour amorcer une relève des ambitions nationales et mettre les pays sur une trajectoire compatible avec l'objectif de 1,5°C, ou bien la publication de stratégies zéro carbone à long-terme ont été reprises et soutenues par la France.

143

143 pays ont ratifié l'accord de Paris sur le climat (sur 196) en avril 2017.

L'accord a passé le double seuil de 55 pays l'ayant ratifié, représentant au moins 55% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, en octobre 2016, entraînant son entrée en vigueur le 4 novembre 2016.

Afin d'entretenir la dynamique mondiale impulsée à la COP21, le Réseau Action Climat a poursuivi son travail en collaboration étroite avec le Climate Action Network International, son homologue international. Il a coordonné les ONG françaises en amont et pendant les deux sessions de négociations de Bonn et de la COP22 à Marrakech, pour leurs relations avec les négociateurs français et les médias.

Notre réponse en 2016

Suivre

les engagements internationaux de la France et assurer la mise en cohérence de ses politiques

Le Réseau Action Climat s'est mobilisé tout au long de l'année 2016 afin que le gouvernement français mette à profit ses derniers mois de mandature pour appliquer des mesures concrètes au niveau national et international, compatibles avec l'accord de Paris. Parmi elles, l'arrêt des projets climaticides sur le territoire français dont le gel des permis d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures ou encore la concrétisation des promesses financières pour la solidarité climatique. Plusieurs propositions ont obtenu gain de cause : un moratoire sur l'exploitation et l'exploration des gisements d'hydrocarbure a été décidé dans les eaux territoriales de Méditerranée et de l'Atlantique et la taxe française sur les transactions financières a vu son taux relevé et devrait voir son assiette élargie à partir de 2018.

35

EDF et ENGIE détiennent encore 35 centrales au charbon dans le monde. Ces deux énergéticiens français sont détenus respectivement à 84,9 % et 33 % par l'État.

Le Réseau Action Climat a poursuivi sa campagne menée avec les Amis de la Terre et Oxfam France pour qu'EDF et ENGIE désinvestissent du charbon et ferment leurs centrales à charbon dans le monde. Un an après la COP21 et les promesses de ces deux énergéticiens de réduire leur production d'électricité à partir de charbon, le Réseau Action Climat a publié avec ces ONG un rapport dressant un nouvel état des lieux du charbon caché de la France : « Faites ce que je dis, pas ce que je fais »¹. ENGIE et EDF possèdent encore de nombreuses centrales au charbon dans le monde.

Les batailles menées par Réseau Action Climat et ses membres contre les énergies fossiles et les industries polluantes ont fait l'objet d'un épisode de l'émission phare d'Elise Lucet sur France 2, Cash Investigation : « Le grand bluff des multinationales »². Cette enquête a permis la fermeture de la centrale au charbon d'Hazelwood en Australie, propriété d'ENGIE. Elle a aussi amené à la restitution par Lafarge de son trop perçu de quotas d'émissions de CO₂.

1. <http://www.rac-f.org/Rapport-CHARBON-FAITES-CE-QUE-JE-DIS-PAS-CE-QUE-JE-FAIS-Un-an-apres-la-COP-21>

2. <https://www.youtube.com/watch?v=SP5MYeBdxiE>

Notre réponse en 2016

Retrouver

une politique climatique ambitieuse
au niveau européen

En 2016, a débuté la négociation à vingt-huit du prochain cadre réglementaire de l'UE sur le climat et l'énergie, courant jusqu'en 2030. Il s'agit de directives et règlements européens destinés à permettre à l'UE d'appliquer l'accord de Paris. Le Réseau Action Climat a rapidement dénoncé le faible niveau d'ambition de ces propositions. Cette négociation va se poursuivre en 2017 au minimum. Le Réseau Action Climat continuera à en décrypter les enjeux et à exiger du nouveau gouvernement français et du nouveau parlement qu'ils tirent la négociation européenne vers le haut et travaillent également au renforcement de l'axe franco-allemand sur la transition énergétique.

55%

Pour être cohérente avec l'accord de Paris, **l'Union européenne devrait viser une baisse de ses émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici à 2030**, par rapport à 1990 (au lieu des 40 % décidés par les Etats membres).

Notre réponse en 2016

Lutter

contre les accords commerciaux
non compatibles avec l'accord de Paris

Dans la droite lignée de son engagement pour la mise en cohérence des politiques nationales et internationales, le Réseau Action Climat a dénoncé les risques liés à l'adoption d'accords commerciaux, comme le TAFTA ou le CETA, qui menacent les acquis de l'accord de Paris. Si le TAFTA est pour l'instant mis en suspens, les risques du CETA sont bel et bien présents. Un accord comme le CETA rendra plus compliquée l'adoption de mesures de transition énergétique, par exemple pour stopper l'importation en Europe de pétrole issu des sables bitumineux canadiens. En 2016, le Conseil européen s'est prononcé en faveur de l'accord et seule la Wallonie a résisté. Début 2017, le Parlement européen s'est prononcé à son tour en faveur du traité de commerce UE-Canada, mais la société civile française a réussi à convaincre une

Contre

Les eurodéputés français sont les seuls qui ont **majoritairement voté CONTRE le CETA au Parlement européen**, grâce au travail des associations françaises et des mouvements sociaux opposés au CETA.

majorité d'eurodéputés français de voter contre. Pour être pleinement validé, même s'il peut en partie s'appliquer provisoirement, le traité doit encore être ratifié par 32 parlements nationaux et régionaux, dont le nouveau parlement français.

Notre réponse en 2016

Mobiliser

la société civile africaine pour la COP22

Le Réseau Climat & Développement, réseau de plus de 60 associations francophones, s'est mobilisé en 2016 pour une mise en œuvre de l'accord de Paris au service de la justice climatique. Il a fait entendre la voix des populations vulnérables dans les négociations internationales et a continué à promouvoir des solutions aux échelles locales et nationales.

Le RC&D a tenu son 10ème atelier annuel à Casablanca au Maroc. Cette rencontre a permis de construire des recommandations pour la mise en œuvre de l'accord de Paris, présentées à la Présidence marocaine de la COP22. La publication issue de l'atelier a été diffusée largement dans 12 pays francophones.

Le RC&D s'est mobilisé durant toute l'année pour préparer la COP africaine de Marrakech. Une équipe d'ambassadeurs a poursuivi en 2016 son travail de plaidoyer sur 6 sujets clés pour les pays africains : l'accès à l'énergie pour tous, les financements climat, l'adaptation, l'agriculture, la sécurité alimentaire,

30

Plus de 30 membres du RC&D étaient présents à la COP22 pour faire entendre la voix des populations les plus vulnérables

le genre et les droits humains. Elle a amélioré l'expertise du RC&D jusqu'à la COP22, où plus de 30 de ses membres se sont rassemblés. 4 ateliers nationaux ont permis de sensibiliser journalistes, décideurs politiques et société civile des pays d'Afrique francophone aux enjeux des changements climatiques.

Enfin, le RC&D a poursuivi avec ses membres des réflexions internes sur l'autonomisation de sa structure, avec pour objectif d'ici à 2018 de consolider sa stratégie et de pérenniser ses activités.

Enjeu

Rappeler les principaux chantiers à mettre en œuvre dans le cadre des élections de 2017

L'Accord de Paris a posé l'objectif de limiter à 2°C, voire à 1,5°C, l'augmentation de la température mondiale d'ici à la fin du siècle. Le défi est de taille et pour y parvenir, l'ensemble des pays, dont la France, doit revoir à la hausse le niveau d'ambition de ses politiques publiques pour lutter contre les changements climatiques.

Les élections de 2017, présidentielles et législatives, sont une opportunité pour rappeler aux différents candidats les principaux chantiers auxquels ils devront rapidement s'atteler s'ils sont élus.

6 MESURES INCONTOURNABLES POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Notre réponse en 2016

Développer

un document sur les priorités d'actions
et rencontrer les équipes de campagne

Le Réseau Action Climat a développé un document de propositions ainsi qu'un résumé de celui-ci qui pose les grandes politiques de lutte contre les changements climatiques à entériner dans le cadre du prochain quinquennat, à la fois par le nouveau Gouvernement et les parlementaires. Ce document a servi de base de discussions pour les différents rendez-vous, en amont des élections. En effet, le Réseau Action Climat a rencontré à plusieurs reprises les équipes de campagne et certains candidats à l'élection présidentielle. Il est également intervenu à des événements organisés par les partis sur la thématique environnementale.

6

Certaines des six propositions ont été **reprises dans les programmes des candidats** : lutte contre la précarité énergétique, place des mobilités actives, introduction de produits bio dans la restauration collective, etc.

Notre réponse en 2016

Valoriser

les co-bénéfices d'une action ambitieuse

Atravers les rencontres organisées ainsi qu'au sein du document de plaidoyer, les co-bénéfices d'une action ambitieuse de lutte contre les changements climatiques ont été mis en avant. Cela a

permis de défendre également la question des emplois que l'on peut créer en engageant la transition écologique, des enjeux de santé publique, de la justice sociale, etc.

Enjeu

Rendre la transition écologique juste et acceptable

Certaines politiques de transition écologique, comme la composante carbone, peuvent impacter négativement la situation de ménages pauvres ou vulnérables ainsi que les secteurs d'activités polluants et leurs emplois. Il s'agit de construire une transition écologique dont les acquis bénéficient en première place aux ménages les plus précaires. Pour rendre cette transition acceptable, il faut être capable d'offrir un futur désirable aux personnes qui risquent de devoir se reconvertir.



© Stéphanie Lagoutte / MYO.P. pour Emmaüs France

Meeting de la société civile
(janvier 2017)

Notre réponse en 2016

Co-animer

la campagne «1 million d'emplois pour le climat»

Le Réseau Action Climat fait partie de la plateforme emplois-climat qui a lancé une campagne autour d'un rapport «1 million d'emplois pour le climat». Syndicats, associations environnementales, sociales et d'éducation populaire se sont réunis en 2016 au sein d'une plateforme d'échange sur les enjeux climat et emplois pour travailler sur une meilleure articulation entre une politique climatique ambitieuse, la protection des salariés concernés et le renforcement des opportunités de la transition écologique pour créer des emplois nouveaux. La création de ces emplois permettra à la fois d'accélérer la transition écologique et de donner une réponse au problème du chômage.

233 000

Le secteur du charbon emploie encore **233 000 personnes en Europe**. Il faut anticiper dès maintenant les reconversions nécessaires.

Notre réponse en 2016

Analyser

les éléments clés d'une transition juste

Le Réseau Action Climat a rédigé plusieurs notes sur des sujets au coeur de la transition écologique juste. Chaque analyse est accompagnée de recommandations qui ont été discutées au sein de plusieurs ateliers multipartenaires :

- Améliorer l'efficacité des outils de la lutte contre la précarité énergétique : une exigence pour éviter une transition écologique à deux vitesses!
- Rendre le virage « diesel » socialement, économiquement et écologiquement acceptable
- Les reconversions professionnelles, clés de réussite d'une transition écologique juste
- Les aides à l'aviation : dommageables au climat et injustes!
- Utilisation des recettes des outils « carbone » en faveur de la transition écologique juste

1/4

Parmi les ménages dont le niveau de vie est le plus faible¹, **moins d'un quart a pris l'avion en 2015** (contre 49 % chez les ménages dont le niveau de vie est le plus élevé²).

1. Les niveaux de vie considérés comme « faibles » correspondent à 33 % des ménages, tandis que les niveaux de vie définis comme « élevés » représentent 24 % des ménages de l'échantillon.
2. CGDD, « Les Français et la mobilité durable », 2016 www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2570/1228/francais-mobilite-durable-quelle-place-deplacements.html

Notre réponse en 2016

Soutenir

la campagne “Rénovons” pour accélérer la rénovation des passoires énergétiques des ménages en précarité

Le Réseau Action Climat est membre du Comité de pilotage de la campagne “Rénovons” qui est coordonnée par le CLER – Réseau pour la transition énergétique. Il s'agit d'une alliance regroupant les forces vives de la société civile en France, au sens large, engagées en faveur de la rénovation énergétique des logements, et de la lutte contre la précarité énergétique.

5,8

5,8 millions de ménages en France sont en situation de précarité énergétique.

Enjeu

Concilier une fiscalité écologique ambitieuse et juste

Les recettes de la fiscalité écologique devront accélérer l'émergence des solutions propres et aider les ménages précaires à accéder aux acquis de la transition écologique pour la rendre plus juste. Cependant, en France, les dépenses fiscales défavorables à l'environnement sont encore largement supérieures à celles qui y sont favorables¹.

1. Cour des comptes « L'efficacité des dépenses fiscales relatives au développement durable », 2016
<https://www.ccomptes.fr/Actualites/A-la-une/L-efficacite-des-depenses-fiscales-relatives-audeveloppement-durable>



Notre réponse en 2016

Défendre

un projet de loi de finances au service
de la transition écologique juste

Le Réseau Action Climat a élaboré aux côtés de la Fondation l'Abbé Pierre et de l'UNAF un document de propositions dans le cadre du débat sur le projet de loi de finances 2017. Un travail de plaidoyer envers les parlementaires a été mené à partir de ces propositions pour montrer comment une fiscalité climat plus ambitieuse peut être accompagnée de mesures plus justes socialement.

3 milliards

L'aviation ne paie pas de taxation sur son kérosène ce qui représente chaque année **un manque à gagner dans le budget de l'État de plus de 3 milliards d'euros.**

Notre réponse en 2016

Accélérer

la trajectoire de la composante carbone et revoir l'utilisation de ses recettes pour une transition juste

Le Réseau Action Climat a défendu l'accélération de la trajectoire de la composante carbone et a développé des propositions détaillées concernant l'utilisation de ses recettes pour accélérer la transition et la rendre plus juste du point de vue social.

5,9 milliards

Les recettes de la composante carbone en 2017 : **5,9 milliards d'euros.**

Notre réponse en 2016

Rendre

la fiscalité des transports moins néfaste au climat et à la santé et plus favorable aux solutions

En 2016, l'indemnité kilométrique pour les déplacements domicile-travail est entrée en vigueur dans le secteur privé. Faisant suite aux demandes du Réseau Action Climat, le gouvernement a également créé un bonus pour l'achat de vélos à assistance électrique. Le rattrapage fiscal entre le diesel et l'essence s'est poursuivi en 2016 et 2017, avec malheureusement une baisse de la taxe essence. En l'absence d'une taxe carbone avec un taux suffisamment élevé et de la redevance kilométrique sur les camions, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour réformer la fiscalité, notamment dans le secteur des transports.

200 euros

Depuis février 2017, **une prime de 200 euros** est accordée pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Info clé

En 2016, le Réseau Action Climat a mis en place **l'indemnité kilométrique vélo !**

Enjeu

Intégrer l'impact des émissions indirectes pour mettre en place les mesures politiques adéquates

Pour avoir une vision complète de l'impact climatique d'une entité (entreprise, collectivité, État et ménage) et ainsi choisir les pistes les plus prometteuses pour réduire son impact sur le climat, il faut prendre en compte la totalité des émissions de gaz à effet de serre. Cela implique de considérer les émissions directes mais aussi indirectes, notamment celles des postes du scope 3¹ et celles liées à la consommation.

1. Les émissions indirectes du scope 3 couvrent des émissions en amont ou en aval de l'activité principale de l'entité.

Notre réponse en 2016

Suivre

le décret de l'article 173 IV de la loi de transition énergétique pour la croissance verte

Le Réseau Action Climat a suivi de près les discussions autour du décret de l'article 173 IV de la LTECV, qui vise à élargir le reporting carbone des entreprises aux émissions indirectes. Il a initié puis participé aux actions de plaidoyer inter-associatif. Une note d'analyse a été rédigée sur nos demandes pour améliorer la prise en compte des émissions indirectes dans le reporting des entreprises et dans la définition des objectifs climatiques.

1089

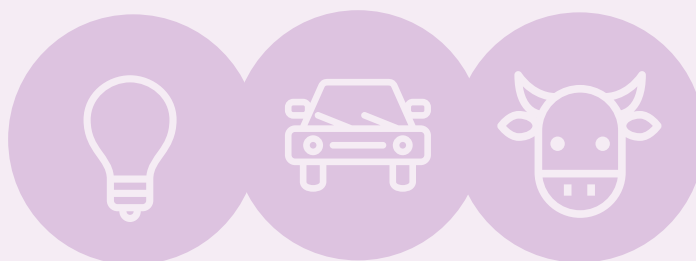
1089 entreprises multinationales ont **rapporté leurs émissions auprès du Carbon Disclosure Project** (pour 2015). Seulement 1,4 % d'entre-elles ont mis en place un objectif cohérent avec un scénario 2°C.

Notre réponse en 2016

Développer

des propositions pour agir sur les émissions indirectes

Le Réseau Action Climat a développé des propositions concernant le secteur de l'énergie, l'agriculture, le secteur automobile et les bilans de gaz à effet de serre des collectivités permettant d'agir sur les émissions indirectes. Le Réseau Action Climat a également organisé un webinar pour expliciter la notion « d'émissions indirectes » et présenter les solutions qu'il porte pour réduire leur impact.



Info clé

En prenant en compte les émissions indirectes de gaz à effet de serre d'Exxonmobil, **les émissions de ce dernier dépassent celles de la Grèce ou de la Belgique.**

Enjeu

Transports : du niveau local au niveau européen, faire baisser les émissions et la pollution

Les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports sont reparties à la hausse depuis 2015, en conséquence de la baisse du prix du pétrole et de l'insuffisance des politiques et mesures pour les réduire. De plus, la pollution de l'air, dont il est l'un des principaux responsables, cause 48 000 décès prématurés au niveau national chaque année.

Le Réseau Action Climat a choisi de se saisir de cet enjeu pour mieux sensibiliser les décideurs et le grand public sur les solutions de transition dans les transports. De nouvelles mesures proposées par le Réseau Action Climat et ses partenaires ont vu le jour en 2016 mais les décideurs n'ont pas encore pris conscience de l'effort que ce secteur doit fournir pour respecter l'Accord de Paris et protéger la santé de tous.



Notre réponse en 2016

Tirer

les leçons du scandale des tests automobiles (dieselgate)

En octobre 2015, le Réseau Action Climat, France Nature Environnement ainsi que des associations de consommateurs, ont été désignés par la Ministre de l'Environnement pour faire partie de la commission indépendante technique sur les tests automobiles après les révélations sur Volkswagen. Grâce à son implication au sein de cette commission, mais aussi aux côtés de la fédération Transport & Environnement et des parlementaires nationaux ou européens, et de par ses interventions médias, la transparence et la compréhension du dieselgate a progressé significativement en France et en Europe. Les associations ont aussi contribué à faire avancer la réforme européenne vers la mise en

5,5 millions

5,5 millions de véhicules diesel circulent en France alors qu'ils émettent au moins **3 fois les niveaux des normes Euro 5 et Euro 6**. C'est le résultat du dieselgate.

place d'un système de surveillance du marché automobile pour veiller à ce que les réglementations adoptées pour limiter les émissions de polluants et de CO2 soient bien respectées en conditions réelles et que les conflits d'intérêts cessent.

Notre réponse en 2016

Encourager

les villes à diminuer la place de la voiture

À l'occasion de la journée de l'air, le Réseau Action Climat a diffusé à destination des élus locaux un nouveau guide pour bâtir des «villes respire» qui réduisent le trafic routier. Les leviers (régulation durable du stationnement, zone à circulation restreinte, zone à circulation apaisée comme la piétonisation et réduction des limitations de vitesse en ville) ainsi que les bonnes pratiques identifiées dans la publication ont été présentés aux techniciens et élus locaux concernés au cours des Assises nationales de l'Air. Le Réseau Action Climat a également rassemblé des scientifiques et des professionnels de la santé pour exiger des actions plus fortes contre les émissions des transports au moyen d'une tribune publiée sur Le Monde et d'une conférence de presse. Enfin, il a porté une attention particulière aux conditions d'acceptabilité

des mesures de restriction du trafic routier et aux solutions de mobilité alternatives qu'il convient de développer en parallèle.



48 000

La pollution aux particules fines PM 2,5 est responsable de **48 000 décès prématurés** par an (Santé Publique France)

Notre réponse en 2016

Démontrer

l'incompatibilité d'un nouvel aéroport à Notre-Dame-Des-Landes avec la COP21

Le Réseau Action Climat s'est impliqué aux côtés d'autres ONG et acteurs locaux menant campagne contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-Des-Landes, ceci en diversifiant les moyens de communication (vidéo, appel et tribune) entre la COP21 et la consultation locale de juin 2016, dont les modalités ont été largement critiquées.

100 000

Plus de 100 000 vues sur les réseaux sociaux de la vidéo des **ONG et personnalités appelant à dire NON à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes**

Enjeu

**Analyse
des politiques
agricoles
et alimentaires
et identification
des leviers d'action**



Restitution de l'étude "Alimentation, agriculture et climat - Etat des lieux des politiques publiques et leviers d'action", mars 2017.

Notre réponse en 2016

Analyser

les politiques publiques agricoles et alimentaires

Le Réseau Action Climat a mené une analyse approfondie de l'ensemble du corpus législatif agricole et alimentaire et identifié dans quelle mesure il permet aux secteurs agricole et alimentaire de diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre. Ces résultats ont été comparés à une première analyse du traitement des secteurs agricole et alimentaire dans les politiques climatiques de la France. Ce travail a été élaboré sur la base de la réglementation existante, d'entretiens avec des personnes de référence et d'analyses spécifiques.

Les résultats sont mitigés : si le traitement de l'agriculture et de l'alimentation dans la stratégie nationale bas carbone est positif, en revanche, le corpus législatif agricole et alimentaire ne permet pas à ce jour de s'inscrire sur la trajectoire des objectifs

2

La stratégie nationale bas carbone fixe un objectif de **division par 2 des émissions de gaz à effet de serre** du secteur agricole

climat de la France. Les résultats ont été présentés à un panel de représentants des pouvoirs publics et des parties prenantes agricoles et alimentaires le 28 mars 2017.

Notre réponse en 2016

Animer

un travail inter-associatif pour la transition écologique du secteur agricole et alimentaire

Un travail inter-associatif (associations membres et non membres du Réseau Action Climat) a été lancé sur les politiques agricoles et alimentaires. L'objectif a été, sur la base de l'analyse des politiques publiques, d'identifier les leviers d'actions

à mettre en oeuvre pour accélérer la transition écologique de ces secteurs. Un autre groupe a également avancé sur le suivi du programme national nutrition santé (ministère des Affaires sociales et de la Santé) et sa compatibilité avec la stratégie nationale bas carbone. Plusieurs interventions (Fédération nationale d'agriculture biologique, association Bon pour le climat, CESE, Graine de Jardin, Chambre d'agriculture Bretagne, FRAB Normandie, Assises de l'Énergie, commission agricole EELV, Confédération paysanne, etc.) et retours médiatiques ont également permis de faire avancer le sujet de la transition écologique du système agricole et alimentaire français dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

10

Près de 10 associations impliquées dans le démarrage du **travail interassociatif sur l'évolution du secteur alimentaire**



Faire évoluer les pratiques agricoles

+



Changer de régime alimentaire

=



Transition écologique des secteurs agricole et alimentaire

Enjeu

Promouvoir le 100 % énergies renouvelables dans les politiques publiques nationales et locales

Les énergies renouvelables, couplées à des politiques d'économies d'énergie, sont en train de gagner la bataille. De moins en moins chères, inépuisables, ne dégradant pas la qualité de l'air ni le climat, créatrice d'emplois locaux, ouvertes à la participation des citoyens et des collectivités, elles sont l'avenir. La question n'est donc plus de savoir si on peut aller vers 100 % d'énergies renouvelables, mais bien comment y aller.



Notre réponse en 2016

Contribuer

à l'élaboration de la Programmation pluriannuelle de l'énergie

Si, contrairement à des villes et collectivités de plus en plus nombreuses, la France n'a pas pris position pour un cap 100 % énergies renouvelables, elle s'est fixé des jalons à 23 % en 2020 et 32 % en 2030. En retard pour l'atteinte de ces objectifs, elle avait l'occasion, avec la première Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), de se donner des trajectoires claires jusqu'en 2023. Le Réseau Action Climat, avec ses associations membres, a apporté ses contributions à son élaboration. Pourtant, celle publiée en octobre 2016, si elle donne bien des orientations sur le

2

Le solaire est 2 fois moins cher que le nucléaire en France pour les nouvelles installations

développement des renouvelables, filière par filière, reste muette sur l'évolution du parc nucléaire, ne laissant ainsi pas la place aux énergies renouvelables.

Notre réponse en 2016

Présenter

les champions européens des énergies renouvelables

Pendant la COP21, lors du sommet des Villes pour le climat organisé à l'Hôtel de ville de Paris, plus de 700 collectivités du monde entier ont pris des engagements forts, et notamment celui de soutenir la transition vers une énergie 100 % renouvelable sur leurs territoires en 2050. Le Réseau Action Climat, avec le CLER Réseau pour la transition énergétique et Energy Cities, a voulu savoir où en était à ce niveau les villes en Europe et en France.

Sur la base d'analyses d'experts et d'entretiens avec des responsables d'une vingtaine de collectivités locales, une publication a été élaborée, présentant des études de cas de cinq champions européens – Barcelone, Francfort, Frederikshavn, Genève et Malmö - qui montrent le chemin. Le rapport donne également des pistes d'actions avec des exemples concrets pour les villes désireuses de s'engager dans une telle démarche. Parmi les recommandations : intégrer le 100 % énergies renouvelables parmi des enjeux plus vastes, mettre en

oeuvre la coopération avec les territoires ruraux alentour, montrer des réussites avec des projets concrets, inventer de nouveaux modes d'implication des acteurs locaux et se donner les moyens humains de réussir. Autant d'axes de travail qui ont été partagés au cours d'ateliers et conférences depuis la sortie de la publication.

700

700 collectivités du monde entier ont pris des engagements forts, et notamment celui de soutenir la transition vers une énergie 100 % renouvelable sur leurs territoires en 2050.

Enjeu

Des politiques locales de transition écologique ambitieuses et co-construites avec les citoyens

Afin de relever le défi climatique, les territoires doivent se montrer ambitieux et considérer les obligations réglementaires comme des planchers et non des plafonds. En effet, les intercommunalités et les Régions devront élaborer des documents stratégiques pour la transition d'ici fin 2018 puis mi 2019. Les élus ne sont pas les seuls à agir : la société civile active dans les territoires est un acteur incontournable de la co-construction des politiques publiques de la transition écologique.



Atelier Climat Pratic,
Assises de l'Énergie,
Dunkerque,
janvier 2016

Notre réponse en 2016

Rendre

Climat Pratic, un outil de pilotage des politiques publiques locales, cohérent avec l'urgence climatique

En 2016, le Réseau Action Climat a poursuivi l'accompagnement de 25 territoires à l'utilisation de [Climat Pratic](#) : cette expérimentation visait notamment à tirer des enseignements sur l'outil et son éventuelle mise à jour. L'analyse réalisée a incité à dessiner les contours d'un nouveau référentiel d'actions publiques locales pour le climat, en faisant converger Climat Pratic et [Cit'ergie](#) afin d'être à la hauteur du défi climatique d'ici fin 2017.

165

165 téléchargements de l'outil Climat Pratic

70

70 personnes formées à sa prise en main

Aider

les associations locales à porter un plaidoyer ambitieux en faveur de la transition écologique

Les associations et collectifs locaux peuvent s'impliquer dans la co-construction des politiques publiques locales, être force de propositions pour encourager à la hausse les ambitions climat des collectivités. En 2016, le Réseau Action Climat a réalisé 14 interventions et formations. Certaines

visaient à travailler avec des associations locales pour imposer un agenda politique de transition aux élus. D'autres avaient pour objectif d'inciter les collectivités à voir le décret PCAET comme un plancher minimum, et à co-construire avec les acteurs locaux la stratégie de leur territoire.

En 2016, le Réseau Action Climat a entrepris de rédiger, avec une grande partie de ses associations membres, un positionnement sur les SRADDET. A l'heure actuelle, de nombreux acteurs (associations de collectivités, élus, presse et associations environnementales) reprennent notre cadrage méthodologique et nos points de vigilance.

370

personnes formées sur les PCAET, les SRADDET et le rôle des collectivités pour la transition écologique, 1 article par mois dans la presse spécialisée

Enjeu

Des citoyens informés et mobilisés pour réduire leur impact sur le climat

La COP21 a permis de donner un véritable coup de projecteur à l'urgence climatique et à la nécessaire mobilisation de toutes et tous pour y répondre.

Fort de ce constat et face aux sollicitations croissantes du public, qui a manifesté sa volonté d'agir (avant, pendant et après la COP21), le Réseau Action Climat a lancé un cycle de travail visant à donner aux citoyens des moyens d'agir pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.



Extrait de la bande dessinée Planetman, chapitre 1

Notre réponse en 2016

Une bande dessinée

pour réduire l'impact climatique de nos transports...

Une bande dessinée, diffusée principalement sur le web et sur des posters, a été lancée en 2016. Elle relate les aventures d'un super héros décalé (Planetman) et débute par un chapitre introductif, qui présente les grands enjeux climatiques : l'urgence d'agir, les secteurs responsables des émissions de gaz à effet de serre, etc. Il permet d'introduire les différents secteurs dans lesquels les citoyens peuvent agir, au premier rang desquels les transports, objet d'un second chapitre. Celui-ci présente alors comment nos déplacements ont un impact sur nos émissions de gaz à effet de serre, mais surtout comment les réduire simplement.

28%

En France, les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports représentent **28% du total des émissions territoriales**

Ces deux chapitres ont été publiés en septembre 2016 et sont disponibles gratuitement en téléchargement : <https://reseauactionclimat.org/planetman/>

Notre réponse en 2016

...et de notre alimentation

Un troisième chapitre, consacré à l'alimentation, a été publié en décembre 2016. Comme pour les transports, il dresse d'abord un constat quant aux sources de gaz à effet de serre liées à notre alimentation (en expliquant notamment l'impact climatique d'un plat préparé). Puis il propose des moyens d'agir, simples et accessibles à tous.

Ce chapitre est disponible sur le lien :

<https://reseauactionclimat.org/planetman/planetman-a-table/>

Enfin, chaque chapitre a été décliné sous la forme de posters, disponibles sur commande: <https://reseauactionclimat.org/planetman/a-propos/>

3

Les trois premiers chapitres de **la bande dessinée "Planetman" ont été publiés en 2016**. La suite est prévue en 2017.

Notre réponse en 2016

Des outils

de diffusion en ligne en forte croissance

Le Réseau Action Climat, soucieux de développer des canaux de communication directe, a développé ses activités liées à la communication digitale. Les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) ainsi que la lettre d'information "Infos de Serre" ont vu leur nombre d'abonnés croître sensiblement.

27 000

Fin 2016, le Réseau Action Climat comptait près de 27 000 abonnés sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter), en hausse par rapport à l'année précédente (18 000 abonnés en décembre 2015).

Des relations pérennisées avec les médias

Largement développées autour de la COP21, les relations de l'association avec les médias se sont pérennisées en 2016 : le Réseau Action Climat est resté un interlocuteur régulier auprès des médias nationaux, sur des enjeux comme la ratification de l'Accord de Paris, le Dieselgate ou encore la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.

Un réseau renforcé en 2016

L'élan interassociatif, issu de la coordination sur la loi de transition énergétique et de la tenue à Paris de la COP21, a perduré en 2016. Le Réseau Action Climat a continué à fédérer un grand nombre d'acteurs autour des enjeux clés de la lutte contre les changements climatiques et ce, au-delà de son réseau. Pour ne citer qu'un exemple, sur la thématique de la pollution de l'air et de la nécessaire refonte du secteur des transports, il s'est allié à plusieurs reprises à des associations de défense de la santé ou des consommateurs. Sur l'ensemble des thématiques prioritaires de lutte contre le dérèglement climatique, le Réseau Action Climat a impulsé au sein de son réseau des positionnements et des stratégies communes visant à orienter les décideurs. Enfin, en 2016, il a eu la joie d'accueillir Alternatiba parmi ses membres.



Assemblée Générale
du Réseau Action Climat
(mai 2016)

Membres du Réseau Action Climat en 2016 :

- **Collège «adhérents individuels»** composé de 40 membres.
- **Collège «associations locales»** composé de 10 associations (réparties dans 7 régions nouveau périmètre) : ALDER, Effet de Serre toi-même, Virage énergie Nord-Pas-de-Calais, Virage Énergie Pays de La Loire, TACA, Colibris-Tahiti, BiZil, Air et Canopée.

Nouveauté 2016 :

adhésion de Clim'Actions Bretagne Sud

- **Collège «associations nationales»** composé de 16 associations (Alofa Tuvalu, Greenpeace, WWF, LPO, Oxfam, 4D, Alternatiba, Hespul, CLER réseau pour la transition énergétique, les Amis de la Terre, Agir pour l'environnement, FNAUT, FUB, Réseau sortir du nucléaire, Zero Waste France et WECF).

Nouveauté 2016 :

adhésion d'Alternatiba.

Fonctionnement associatif :

- **Bureau** : tous les 2 mois.
- **Conseil d'administration** : tous les 3 mois.
- **Assemblée générale** : une fois par an.

Le Bureau du Réseau Action Climat est composé de :

Pierre Perbos, Président
Philippe Quirion, Trésorier
Antoine Bonduelle, Administrateur
Raphaëlle Gauthier, Administratrice
Diane Vandaele, Administratrice et Damien Demailly, Administrateur.

Les membres du Bureau participent activement à la gestion courante de l'association et aux actions et travaux du Réseau Action Climat.

L'équipe salariée en 2016 :

Emmanuel Bernard, gestion - Anne Bringault, transition énergétique (poste partagé avec le CLER)
- Carole Brun, gestion et développement associatif
- Simon Coquillaud, information & communication
- Morgane Créach, direction - Cyrielle Denhartigh, agriculture et alimentation - Lucile Dufour, relations internationales et coordination du Réseau Climat et Développement - Meike Fink, climat et transition juste - Célia Gautier, politiques européennes et internationales - Charlotte Izard, climat et territoires - Lorelei Limousin, transport et fiscalité.

Relations avec le CAN International, le CAN Europe et T&E :

Contribution à l'élaboration de positions communes et relais en France des positions actées aux niveaux international et européen. Participation aux assemblées générales du CAN-Europe, de T&E, etc.

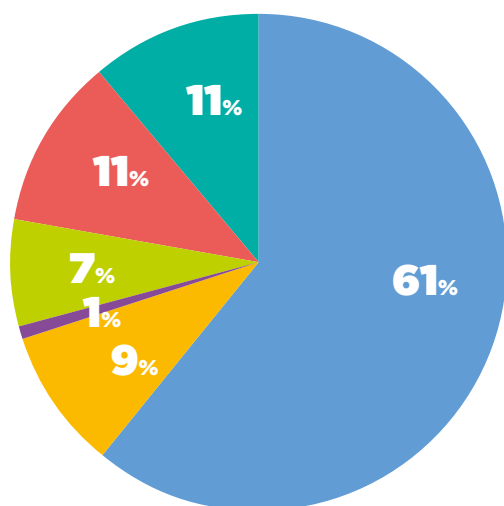
Représentation et participation dans les instances nationales :

Pour porter les propositions de ses membres, le Réseau Action Climat siège dans diverses instances nationales, notamment : au Conseil Économique, Social et Environnemental (Antoine Bonduelle) ; au Conseil d'Orientation de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique/ONERC (Charlotte Izard) ; depuis 2013 : au Conseil National de la Transition Écologique (Pierre Perbos, Morgane Créach et Anne Bringault), au Comité pour l'économie verte (Lorelei Limousin), au Comité de pilotage des assises européennes de la transition énergétique et au Comité de pilotage du Sommet Climat et Territoires de Lyon (Charlotte Izard), etc.

Éléments financiers

Le compte de résultat au 31/12/2016 présente un budget global de 907 458€ (total des produits en 2016) et un excédent de 6 159€ (voir le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2016).

Répartition des charges en 2016



Les charges de personnel (y compris taxe sur les salaires, formation professionnelle, indemnités de rupture et précarité) représentent en 2016 61% des dépenses (553 208 €).

Les frais de mission représentent 11% des dépenses (93 959 €) et comprennent les frais de mission liés au Réseau Climat et Développement (RC&D), au suivi des négociations internationales (Conférences internationales de Bonn et Marrakech) et à l'organisation d'événements et conférences de presse.

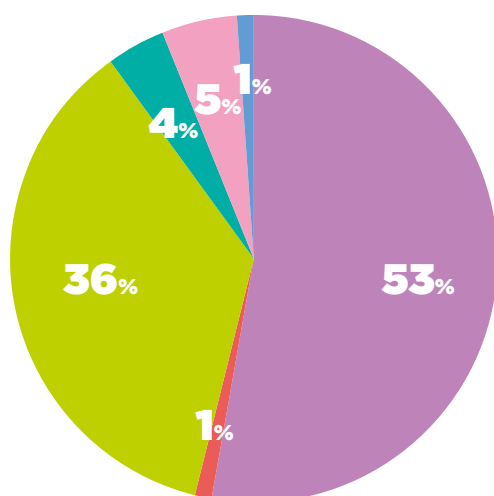
Les honoraires représentent 11% des dépenses (95 087 €) et correspondent aux frais du Réseau Climat & Développement, la refonte de notre site internet et l'appui technique sur nos actions.

L'élaboration des publications représente 7 % des dépenses en 2016 (64 786 €) et inclut les frais de graphisme, d'impression et de diffusion.

Les dépenses de fonctionnement (équipement et fournitures, loyer et charges, comptabilité, frais bancaires et de communication (téléphone, affranchissements...), cotisations...) s'élèvent à 84 054 €, soit 9 % des charges.

Autres charges : 10 205 (1%)

Répartition des produits en 2016



Ventes et prestations 6 344 €

Subventions d'exploitation 822 523 € dont :

- **Subventions d'État et institutions publiques** 483 317 €
- **Subventions collectivités** 10 000 €
- **Subventions privées (associations et fondations) :** 329 206 €

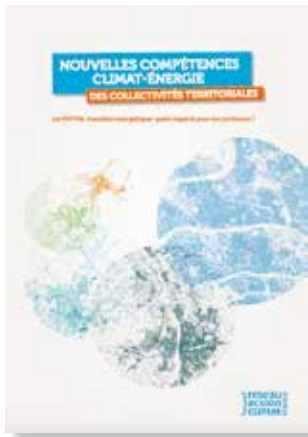
Adhésions et dons 37 503 €

- Adhésions associations nationales 9 595 €
- Adhésions associations locales et régionales 645 €
- Adhésions personnes physiques 1 775 €
- Dons entreprises 2 000 €
- Dons personnes physiques 23 488 €

Autres produits 41 088 € :

250 € de rémunération bancaire, 23 235 € de reprise de provisions et 17 603 € de transferts de charges et autres produits.

Nos publications en 2016



Nouvelles compétences climat énergie des collectivités territoriales



Les Villes «respire» de demain : repenser la mobilité face à l'urgence climatique et sanitaire



Vers des villes 100 % énergies renouvelables



La justice climatique au cœur de la mise en œuvre de l'Accord de Paris



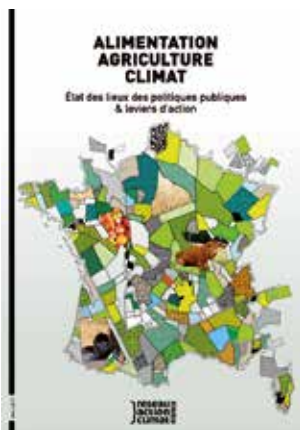
Planetman contre le changement climatique



En 2017, **6 mesures** pour une transition écologique juste



Transition énergétique : en finir avec les idées reçues



Alimentation, agriculture et climat : État des lieux des politiques publiques et leviers d'action



Un million d'emplois pour le climat



Prise en compte des risques climatiques par les entreprises : un chantier à approfondir



Prise en compte des émissions indirectes dans les collectivités territoriales



- **Améliorer l'efficacité des outils de la lutte contre la précarité énergétique**
- **Une exigence pour éviter une transition écologique à deux vitesses!**
- **Rendre la sortie du "piège diesel" socialement, écologiquement et économiquement acceptable**
- **Les reconversions professionnelles** - Une clé de réussite d'une transition écologique juste
- **Les aides à l'aviation** - Dommageables au climat et injustes
- **Utilisation des recettes des outils «carbone» en faveur de la transition écologique juste**

Le Réseau Action Climat est une association spécialisée sur le thème des changements climatiques. Il regroupe 19 organisations nationales de protection de l'environnement, d'usagers des transports, de promotion d'alternatives énergétiques et de solidarité internationale. Il rassemble également des associations locales et des adhérents individuels.

Sa mission est d'informer les citoyens des mécanismes, causes et impacts des changements climatiques et d'influer pour des politiques plus ambitieuses afin de limiter ces perturbations.

**Découvrez l'action du Réseau Action Climat
et impliquez-vous avec nous sur le site :
www.rac-f.org**

Nous contacter :

Réseau Action Climat - France
Mundo M - 47 Avenue Pasteur 93100 Montreuil
Tél : 01.48.58.83.92
infos@rac-f.org - www.rac-f.org
Twitter : @RACFrance

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques

